

Bilan Commerce extérieur en 2024

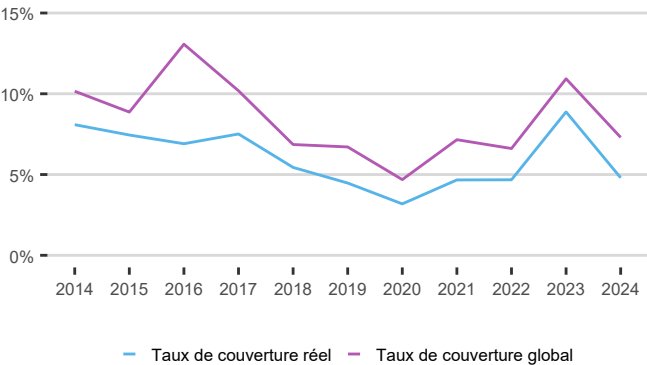
Entre 2023 et 2024, la valeur des importations civiles recule de 1 % et celle des exportations locales de 47 %. Cette baisse des exportations locales est principalement due aux exportations de perles de culture brutes qui ont connu une très bonne année 2023. Le déficit de la balance commerciale réelle croît de 4 % en 2024.

Le déficit commercial se creuse

En 2024, le solde de la balance commerciale réelle atteint 241 milliards de F.CFP. Le déficit augmente de 4 % par rapport à 2023, il est le plus important de ces onze dernières années.

Le taux de couverture réel s'établit à 4,8 % (- 4,1 points par rapport à 2023) et la Polynésie française demeure très dépendante des marchés extérieurs.

Fig. 1. Taux de couverture



Source : Direction des douanes, ISPF

Les importations de biens d'équipement sont stables en valeur. En déduisant les commandes particulières d'avions et de bateaux, les biens d'équipement importés progressent de 4 % en valeur entre 2023 et 2024.

Comparé à 2023, les importations de biens intermédiaires, représentant les matières premières utilisées par les entreprises, diminuent de 3 % en valeur et augmentent de 2 % en volume.

TABLE 1. Évolution des importations civiles entre 2020 et 2024 (millions de F.CFP)

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Entreprises	73 432	84 609	97 507	105 321	103 673	-1,6%
Biens d'équipement	33 896	39 215	40 431	51 626	51 695	0,1%
Biens intermédiaires	39 536	45 394	57 076	53 694	51 978	-3,2%
Ménages	87 053	94 919	115 169	115 567	114 834	-0,6%
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 174	3 319	4 208	4 325	4 574	5,7%
Produits des industries agricoles et alimentaires	41 389	42 104	56 101	53 628	54 287	1,2%
Biens de consommation non alimentaires	27 811	32 140	35 732	36 413	36 560	0,4%
Produits de l'industrie automobile	14 678	17 356	19 127	21 200	19 414	-8,4%
Produits énergétiques	16 619	20 530	36 958	33 157	34 055	2,7%
Ensemble	177 104	200 058	249 633	254 045	252 562	-0,6%

Source : Direction des douanes, ISPF

Les importations civiles sont globalement stables

Entre 2023 et 2024, la valeur des importations civiles diminue de 1 % pour atteindre 252,6 milliards de F.CFP. En retirant les importations d'avions et de bateaux, la valeur des importations civiles est stable.

Hors importations exceptionnelles, la demande des entreprises est stable

En 2024, les entreprises ont dépensé 104 milliards de F.CFP pour des produits importés, soit une baisse de 2 % par rapport à 2023. Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises est stable et s'élève à 99 milliards de F.CFP.

À partir de 2020, l'Indonésie et le Vietnam sont les principaux fournisseurs de ciment hydraulique. Ainsi en 2024, l'Indonésie est le premier fournisseur de ciment avec 64 000 tonnes sur un total de 103 400 tonnes commandées par la Polynésie française. L'importation de ciment hydraulique reste globalement stable en valeur et croît de 9 % en volume.

Les importations de « Matières plastiques et ouvrages en ces matières », de « Bois et ouvrages en bois », de « Fonte, fer ou acier et ouvrages en ces matières » et « Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties » représentent la moitié des importations de biens intermédiaires en valeur ; elles reculent respectivement de 0,2 %, 3 %, 21 % pour les trois premières, mais augmentent de 1 % pour les « Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ».

Les importations à destination des ménages sont toujours stables

Les importations de biens à destination des ménages sont stables en valeur et en volume.

Les produits de l'industrie automobile sont la seule catégorie des produits à destination des ménages, dont les importations reculent en valeur.

La valeur des importations de produits automobiles diminue de 8 % pour atteindre 19 milliards de F.CFP. En particulier, la valeur des importations de voitures de tourisme décroît de 15 %. Elles sont principalement originaires de Thaïlande, Chine, Corée du Sud, Japon, Inde et France hexagonale.

Les importations de produits des industries agroalimentaires augmentent de 1 % en valeur et diminuent de 1 % en volume, traduisant des prix au kilogramme en hausse de 2 % entre 2023 et 2024. Ces produits représentent la moitié de la valeur des importations à destination des ménages. Les « Viandes et abats comestibles », « Lait et produits de laiterie » et « Préparations à base de céréales » constituent toujours la moitié de la commande de produits des industries agroalimentaires. Dans une moindre mesure la Polynésie française commande à valeur équivalente (environ 7 % de chaque catégorie) des « Préparations de viandes, de poissons », « Préparations de légumes, de fruits » « Préparations alimentaires diverses (extraits, essences et concentrés de café, soupe, sauces, etc.) » et « Boissons, liquides alcooliques et vinaigres ».

La valeur des importations de biens de consommation, qui représente le tiers de la valeur des importations à destination des ménages, est stable. Les importations de produits pharmaceutiques augmentent de 7 % en valeur (13,2 milliards de F.CFP en 2024) et de 2 % en volume. Elles représentent 36 % de la valeur des importations de biens de consommation. La France hexagonale et l'Allemagne sont les deux premiers fournisseurs de produits pharmaceutiques avec respectivement 33 % et 13 % de parts de marché en valeur.

Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles sont en hausse de 6 % en valeur et en volume. Les principaux produits importés sont les « Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » et les « Fruits comestibles, les écorces d'agrumes ou de melons » qui représentent respectivement 42 % et 30 % de la valeur des importations de ce poste.

Les dépenses énergétiques sont en hausse

Par rapport à 2023, la valeur des importations de produits énergétiques, constitués essentiellement de produits pétroliers, croît de 3 %, atteignant 34 milliards de F.CFP en 2024. Le volume des importations de produits énergétiques commandés augmente de 14 %, traduisant un prix unitaire en baisse de 10 % suivant l'évolution du cours mondial moyen du baril.

Les importations de carburateurs, utilisés par les lignes aériennes inter-îles, augmentent fortement entre 2023 et 2024.

Les importations d'« Essences à teneur en plomb inférieure à 0,013 g/litre », principalement destinées au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de fret dans les îles), augmentent de 3 % en valeur et de 7 % en volume.

Les importations de « Gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 0,05 % en masse », principalement destinés au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de fret dans les îles) et également destinés à la production d'électricité dans les îles, reculent de 7 % en valeur et progressent de 4 % en volume. Ces importations représentent 62 % de la valeur des importations de produits énergétiques.

La Corée du Sud demeure le premier fournisseur de produits énergétiques de la Polynésie française et fournit 61 % du volume total importé (+ 22 %).

La France hexagonale demeure le premier fournisseur de biens

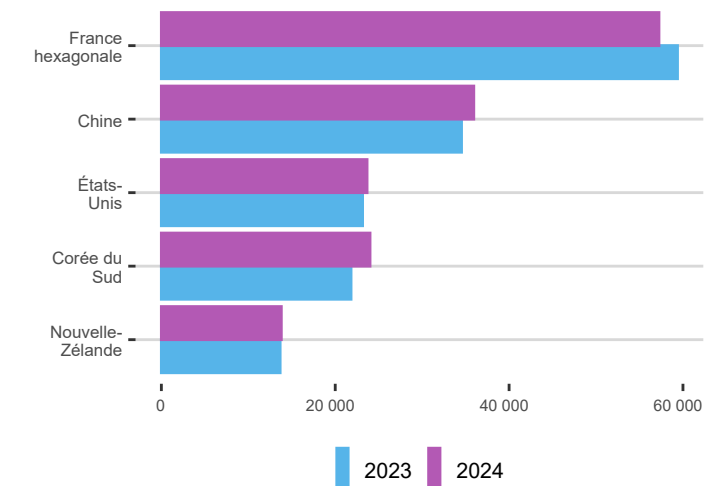
La France hexagonale demeure le premier fournisseur de la Polynésie française en 2024, en expédiant 57 milliards de F.CFP de produits, soit une baisse de 4 % par rapport à 2023. Hors importations exceptionnelles, ses expéditions augmentent de 3 %. Les premiers produits importés de l'Hexagone en valeur sont les produits agroalimentaires, suivis des biens intermédiaires et des biens d'équipement. Viennent ensuite les biens de consommation. Les importations de produits automobiles représentent 4 % de la valeur des importations françaises comme en 2023. La valeur des importations de voitures de tourisme décroît de 11 % entre 2023 et 2024.

La valeur des importations de produits agroalimentaires diminue de 1 % par rapport à 2023. Le « Lait, produits laitiers, boissons, liquides alcooliques et vinaigres, préparations à base de céréales, farine et pâtisseries » constituent toujours en valeur la moitié de produits importés de l'Hexagone dans cette catégorie. La valeur des importations de biens d'équipement recule de 12 %. Hors importations exceptionnelles, elle augmente de 18 %. Les matières et ouvrages en plastique ainsi que les machines, appareils et matériels électriques et leurs parties représentent 40 % de la valeur des biens intermédiaires importés de l'Hexagone qui progresse de 3 %. La moitié des biens de consommation sont des produits pharmaceutiques dont la valeur des importations décroît de 8 %.

La Chine est le deuxième partenaire commercial de la Polynésie française avec 36 milliards de F.CFP de marchandises importées, soit une hausse de 4 % par rapport à 2023. Les biens d'équipement et les biens intermédiaires représentent chacun un tiers de la facture. Leur valeur augmente respectivement de 2 % et 4 %. Parmi les biens d'équipement, 14 % sont des ordinateurs et matériels informatiques et 19 % sont des téléphones mobiles. Les achats d'ordinateurs portables baissent de 3 % en valeur et les téléphones mobiles progressent de 8 %. La Chine demeure le leader en fournissant 84 % des ordinateurs portables et 85 % des téléphones mobiles. La fonte, fer, acier et articles en ces matières ; matières plastiques et ouvrages en ces matières ; machines, appareils et matériels électriques et leurs parties composent la moitié de la valeur des importations chinoises de biens intermédiaires. Les importations de biens de consommation représentent 24 % de la valeur des importations venant de Chine et sont stables par rapport à 2023. La valeur des biens de consommation se compose à 61 % d'importations de machines, appareils et matériels électriques et leurs parties, des jeux et jouets, articles pour le divertissement et le sport, des meubles et des vêtements. Enfin, la valeur des im-

portations de produits automobiles croît de 24 %, entraînée par la hausse de 25 % de la valeur des importations des voitures de tourisme.

Fig. 2. Les 5 premiers fournisseurs de la Polynésie française en 2023 et 2024 (valeur CAF en millions de F.CFP)



Source : Direction des douanes, ISPF

La Corée du Sud, a exporté 24 milliards de F.CFP de marchandises en 2024 vers la Polynésie française, soit une hausse de 10 % par rapport à 2023. Les valeurs des produits énergétiques et des produits automobiles représentent respectivement 85 % et 9 % des produits venant de ce pays. Les importations de produits énergétiques progressent de 12 % en valeur et de 23 % en volume. La valeur des importations des voitures de tourisme reste stable entre 2023 et 2024.

La valeur des importations venant des États-Unis croît de 2 % par rapport à 2023 pour atteindre 23,7 milliards de F.CFP de marchandises en 2024. Les biens d'équipement et les produits agroalimentaires représentent chacun un tiers du montant des importations nord-américaines. En valeur, les biens d'équipement comprennent les « Machines et appareils pour le conditionnement de l'air » (17 %) et les « Instruments et appareils pour la médecine » (11 %). La valeur des produits agroalimentaires se compose pour 32 % de « morceaux et abats de volailles congelés », 13 % de « Préparations à base de céréales, de farines, de féculs ou de lait; pâtisseries », 11 % de « Préparations pour sauces et sauces préparées » et 11 % de « Préparation de légumes, de fruits ». Viennent ensuite les biens intermédiaires (14 %) dont 25 % sont composés de « bois et ouvrages en bois » et « matières plastiques et ouvrages en ces matières » et 22 % de « Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ».

La valeur des importations en provenance de la Nouvelle-Zélande reste stable à 14 milliards de F.CFP, les produits agroalimentaires constituant plus de la moitié des importations. Parmi cette catégorie, 39 % sont de la viande bovine et 26 % du lait et des produits laitiers. Les biens intermédiaires sont le deuxième poste avec 27 % du montant importé. Ils se composent entre autres de « Fonte, fer, acier, et ouvrage en ces matières » (21 %), « Bois et ouvrages en bois » (28 %) et « Aluminium et ouvrages en aluminium » (24 %).

La Malaisie est le sixième fournisseur de la Polynésie française

grâce aux produits énergétiques représentant en valeur 90 % des produits malaisiens importés en 2024.

Les exportations locales reculent

En 2024, la valeur des exportations locales décroît de 47 % par rapport à 2023 pour s'établir à 12 milliards de F.CFP. Cette baisse est principalement due aux exportations de perles de culture brutes.

TABLE 2. Évolution des exportations locales entre 2020 et 2024 (millions de F.CFP)

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Produits perliers	2 474	4 921	6 240	17 914	7 310	-59,2%
Perles brutes	2 390	4 796	6 036	16 975	6 981	-58,9%
Ouvrages en perles	59	23	61	54	ND	-24,7%
Poisson	853	1 780	2 414	2 295	2 295	0,0%
Noni	465	467	301	198	261	31,9%
Huile de coprah	457	639	833	ND	ND	5,10%
Vanille	380	555	676	560	659	17,8%
Nacre	183	176	261	166	159	-4,1%
Monoï	266	267	279	254	265	4,4%
Bière	6	7	8	11	9	-18,8%
Autres	553	523	658	816	730	-10,50%
Ensemble	5 638	9 335	11 672	22 553	12 047	-46,6%

ND : Non diffusable (secret des affaires)

Source : Direction des douanes, ISPF

Les ventes de produits perliers régressent

Après une année exceptionnelle en 2023, entraînée par les exportations de perles de culture brutes, la valeur des exportations de produits perliers diminue de 59 % entre 2023 et 2024. En 2024, les produits perliers représentent 61 % de la valeur des exportations locales.

La valeur des exportations de perles de culture brutes recule de 59 % entre 2023 et 2024, et augmente de 16 % entre 2022 et 2024. En volume, ces exportations diminuent de 52 % entre 2023 et 2024 et de 4 % entre 2022 et 2024.

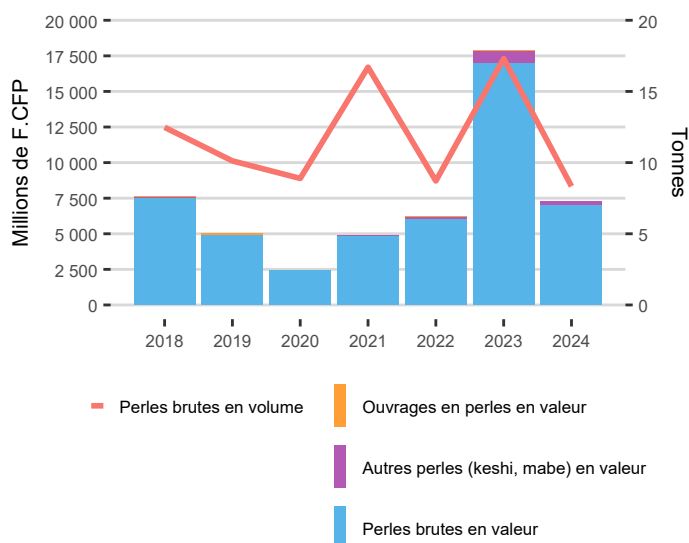
En 2024, 8 tonnes de perles de culture brutes ont été exportées pour un montant de 7 milliards de F.CFP.

Hong Kong et le Japon se partagent la quasi-totalité du marché de perles de culture brutes exportées avec respectivement 70 % et 19 % du volume total. Le troisième client de perles de culture brutes est la France hexagonale avec 4,3 % du volume total, suivi de près des États Unis avec 3,5 % du volume total. En 2024, les exportations de perles de culture brutes vers Hong Kong et le Japon régressent respectivement de 63 % et 58 % en valeur et de 54 % et 57 % en volume.

Celles vers la France hexagonale augmentent de 93 % en valeur et 79 % en volume. Enfin, les exportations de perles de culture brutes vers les États-Unis sont en baisse de 10 % en valeur et de 30 % en volume.

Le prix moyen au gramme de la perle de culture brute exportée décroît de 15 % entre 2023 et 2024. Il s'établit à 840 F.CFP en 2024, contre 980 F.CFP en 2023 et 690 F.CFP en 2022.

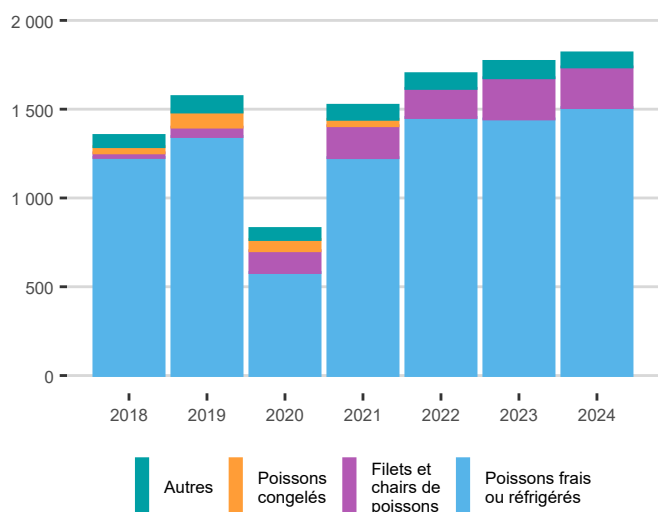
Fig. 3. Évolution des exportations de produits perliers de 2018 à 2024 en valeur (millions de F.CFP) et en volume (kilogrammes)



Source : Direction des douanes, ISPF

Les exportations des produits de la pêche sont stables

Fig. 4. Évolution des exportations par type de poisson entre 2018 et 2024 en volume (tonnes)



Source : Direction des douanes, ISPF

Le poisson, second produit le plus exporté de la Polynésie française, constitue 19 % de la valeur des exportations locales.

Les exportations des produits de la mer, principalement du thon frais ou réfrigéré, sont stables en valeur et en volume restant ainsi à 2,3 milliards de F.CFP pour 1 800 tonnes. Le prix au kilogramme des produits de la mer est stable à 1 300 F.CFP en 2024.

Les États-Unis sont les principaux importateurs de poissons polynésiens (95 % des produits de la pêche exportés en valeur), avec 1 700 tonnes importées pour une valeur de 2,2 milliards de F.CFP. Le marché nord-américain croît de 4 % en valeur et progresse de

8 % en volume par rapport à 2023. Il est essentiellement constitué du thon frais ou réfrigéré. La France hexagonale reste le deuxième pays importateur de poissons polynésiens, bien que son volume diminue de 68 % atteignant ainsi 40 tonnes. Elle ne représente plus que 2 % du volume total de produits de la mer.

Tous les autres produits locaux augmentent en valeur à l'exception de la nacre

La vanille représente 6 % du montant des exportations locales. Le volume des exportations de vanille croît de 16 % avec un prix au kilogramme de 56 300 F.CFP (+ 2 % par rapport à 2023). La valeur des exportations de vanille s'élève à 659 millions de F.CFP, soit une hausse de 18 % par rapport à 2023. Les exportations vers la France hexagonale représentent 75 % du volume de vanille et 9 % sont expédiées aux États-Unis. Les exportations vers la France hexagonale augmentent de 23 % en valeur et de 24 % en volume.

Les exportations d'huile de coprah augmentent de 5 % en valeur et baissent de 21 % en volume par rapport à 2023. Les acheteurs d'huile de coprah sont toujours exclusivement français.

Les exportations de monoï progressent de 4 % en valeur et sont stables en volume. Avec un prix moyen au kilogramme de 1 090 F.CFP (+ 5 %), les ventes atteignent un montant de 265 millions de F.CFP. Le monoï est principalement exporté vers la France hexagonale (86 % du volume total).

Les exportations de *noni* augmentent de 32 % en valeur et de 36 % en volume et atteignent respectivement 261 millions de F.CFP et 850 tonnes. Le noni est commandé principalement sous forme de purée dont le prix moyen au kilogramme diminue de 4 % et s'élève à 275 F.CFP. En 2024, la purée de *noni* est exportée principalement vers trois pays : les États-Unis, le Japon et la Chine. Le volume des exportations de purée de noni vers les États-Unis triple et celui du Japon et de la Chine baisse respectivement de 10 % et de 40 %. La France arrive en tête des acheteurs de jus de *noni*. Les commandes françaises de ce produit sont 4,5 fois plus élevées en volume qu'en 2023.

Les exportations de nacres décroissent de 4 % en valeur et sont stables en volume pour atteindre 159 millions de F.CFP et 1 104 tonnes. En 2024, la nacre est essentiellement exportée vers la Chine et le Vietnam avec respectivement 58 % et 29 % du volume de nacres exportées. Le volume vers la Chine croît de 5 % et celui du Vietnam diminue de 11 % par rapport à 2023 pour atteindre respectivement 635 tonnes et 324 tonnes.

L'Asie demeure le premier client de la Polynésie française

En 2024, le continent asiatique importe 58 % de la valeur totale des produits locaux, soit un montant de 7 milliards de F.CFP et 7 300 tonnes de marchandises, soit 42 % du volume total des exportations locales. Sur un an, les exportations vers l'Asie régressent de 61 % en valeur et de 15 % en volume. Le recul de la valeur des exportations vers l'Asie est dû à la baisse des exportations de perles de culture brutes vers ce continent (- 61 %). Ces dernières représentent 92 % de la valeur des exportations vers l'Asie.

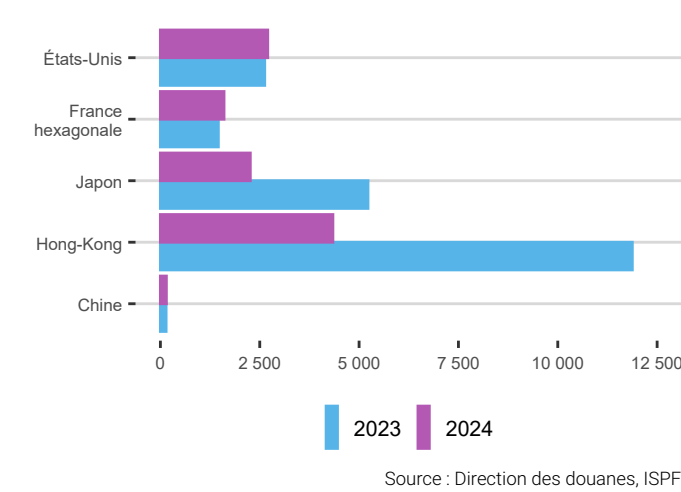
Hong Kong et le Japon demeurent les principaux acheteurs asiatiques (95 % de la valeur des exportations vers l'Asie). La valeur des exportations vers Hong Kong régresse de 63 % et 57 % pour le

Japon, pour atteindre respectivement 4 milliards de F.CFP et 2 milliards de F.CFP de produits.

Les commandes chinoises augmentent de 5 % par rapport à 2023 pour atteindre un montant de 150 millions de F.CFP, elles correspondent à 2 % (+ 1 point par rapport à 2023) du total des exportations vers l'Asie.

Le continent américain est le deuxième importateur de produits polynésiens dont le principal acheteur, les États-Unis captent 22 % de la valeur des produits locaux, avec 2,7 milliards de F.CFP. Les exportations vers ce pays progressent de 3 % en valeur et de 19 % en volume. Les exportations de poissons frais ou réfrigérés représentent 71 % de la valeur globale des exportations vers ce pays et les perles de culture brutes 8 %. Les exportations vers l'Europe s'élèvent à 1,8 milliard de F.CFP, soit 15 % de la valeur des exportations locales. Les exportations vers la France hexagonale représentent 90 % de la valeur de la zone européenne.

Fig. 5. Les 5 premiers clients de la Polynésie française en 2023 et 2024 (millions de F.CFP)



Définitions

Balance commerciale réelle : c'est la différence entre certains échanges de marchandises, c'est-à-dire les exportations locales moins les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Exportations locales : il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Importations civiles : elles comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Taux de couverture réel : c'est le rapport entre la valeur des exportations locales et celle des importations civiles :

- Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100, la balance commerciale est déficitaire. Autrement dit, les recettes (exportations locales) ne couvrent pas les dépenses (importations civiles);
- Lorsque le taux de couverture est égal à 100, la balance commerciale est équilibrée;
- Enfin, lorsque le taux de couverture est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire : les recettes (exportations locales) sont supérieures aux dépenses (importations civiles).

Bibliographie

Brenda MAO CHE, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1409 (novembre 2024) *Bilan Commerce extérieur en 2023*

Brenda MAO CHE, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1409 (mars 2024) *Bilan Commerce extérieur en 2022*

Brenda MAO CHE, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1357 (décembre 2022) *Bilan Commerce extérieur en 2021*

Télécharger les données

Toutes les données

Éditeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1504
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Hugues HORATIUS-CLOVIS
Dépôt légal	Novembre 2025
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

